





Présence obligatoire de l'intéressé(e)

Tout dossier incomplet sera refusé

☐ Cerfa n° 12100*03 (n° 12101*03 Mineur) remplir la <u>page 1</u> en noir, en lettres majuscules et avec les accents. ou Pré-demande sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) service gratuit Imprimer la demande ou relever le numéro (10 caractères)
☐ 1 photo d'identité récente (moins de 1 an majeur, moins de 6 mois mineur) ou ePhoto, aux normes NE PAS DÉCOUPER
☐ 1 justificatif de domicile à votre nom ou celui de votre époux (se), de moins d'1 an (cf. liste au verso) En cas de perte/vol : avis d'imposition revenus ou de non-imposition
☐ hébergement chez un tiers : attestation d'hébergement + justificatif de domicile au nom de l'hébergeant + copie CNI ou passeport de l'hébergeant
□ carte nationale d'identité □ passeport □ copie intégrale d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance pour les mairies non reliées à
COMEDEC)
☐ En cas de perte/vol : document officiel avec photo (CNI, passeport, permis de conduire)
timbre électronique ou intégré avec la pré-demande
☐ timbre fiscal 25 € (en cas de perte ou de vol de la CNI)
☐ timbre fiscal pour passeport : 17 € (moins de 15 ans) / 42 € (de 15 ans à moins de 18 ans) / 86 € (à partir de 18 ans)
☐ déclaration de perte (mairie) ou de vol (gendarmerie)
□ attestation de voyage (mairie) ou justificatif de voyage (agence ou établissement scolaire) ou attestation de l'employeur Adresse mail : population@ville-saintaffrique.fr
□ mariage : copie ou extrait de l'acte de mariage de moins de 3 mois □ veuvage : copie intégrale de l'acte de décès ou transcription de décès de moins de 3 mois □ divorce : le jugement autorisant à conserver le nom d'épouse ou autorisation manuscrite de l'ex-époux + CNI □ passeport ou CNI étranger □ curatelle : jugement □ tutelle : Pour CNI : jugement + attestation du tuteur + CNI ou carte professionnelle du tuteur Pour passeport : jugement + présence obligatoire du tuteur (au dépôt et à la remise) + CNI ou carte professionnelle du tuteur
□ C.N.I. ou passeport du parent présent au dépôt du dossier □ livret de famille □ autorisation parentale (cf. page 3 du Cerfa ou pré-demande) □ nom d'usage pour un mineur : accord du parent + document attestant que le 2 nd parent est informé + consentement de l'enfant de plus de 13 ans + copie CNI (ou passeport) du parent □ famille d'accueil : jugement + pièce d'identité de l'assistant(e) familial(e) □ résidence alternée : justificatif de domicile + copie CNI (ou passeport) des 2 parents + jugement et convention précisant les modalités de l'autorité parentale et la résidence habituelle des enfants (si la procédure est en cours, fournir l'ordonnance qui a statué sur les enfants). Si pas de jugement : attestation sur l'honneur des 2 parents.
☐ Rendez-vous obligatoire pour le dépôt du dossier : 05 65 98 29 08

Hôtel de Ville - 12400 SAINT-AFFRIQUE

LISTE DES JUSTIFICATIFS DE DOMICILE ACCEPTES PAR LE CERT OCCITANIE <u>DATANT DE MOINS DE 1 AN à la date du dépôt de la demande</u>

CAS GENERAUX	TYPE DE DOCUMENT
ELECTRICITE / GAZ	Facture électricité ou régie électricité Echéancier électricité ou régie électricité Attestation contrat EDF / GDF / SUEZ Facture gaz Echéancier gaz Avenant à un échéancier EDF ou Gaz
EAU / ASSAINISSEMENT	Facture eau – assainissement – régie eau ou Communauté de Communes
TELEPHONE	Facture Mobile Facture Internet Facture Fixe
IMPOTS	Avis d'imposition revenus, taxe d'habitation et foncier Avis de situation déclarative d'impôt valant avis d'impôt Echéancier impôts
LOYER – QUITTANCE	Quittance loyer (agence) Attestation résidence CROUS Contrat de location – 1 an Acte notarial achat – 1 an Quittance SCI
CONTRAT ASSURANCES	Assurance habitation
ATTESTATION HEBERGEMENT DOMICILIATION	Attestation CCAS ou CIAS (SDF) Certificat de domiciliation établi par CCAS Attestation hébergement par association agréée Attestation couvent Attestation de résidence caserne militaire Relevé de la Caf mentionnant les aides liées au logement
AUTRES	Facture enlèvement ordures ménagères par Communauté de Communes